



Compte rendu du comité directeur du CRNTA du 13 avril 2024

Les membres du CODIR se sont réunis au CSN d'Houlgate le samedi 13 avril 2024 à 10h00

Etaient présents : Chantal Aumersier, Jean Marie Bavent, Robert Blot, Hervé Boisgontier, Thomas Boisgontier, Ludovic Bouet, Patricia Bureau, Christophe Carrano, Hugues Chrétien, Michel Courti, Sylvère Garnier, Jean François Giraud, Maureen Lebouteiller, Anne-Sophie Lecomte, Gérard Legoupil, Gabin Masson, Julien Pairé

Absents excusés : Isabelle Guery-Kaliszczak, Aurélie Damis, Josiane Gibert, Brigitte Duboc, Gérard Levavasseur.

Invitées: Danthier Delphine et Hanteville Fabienne.

Ordre du jour :

- Point financier : Achats- salarié CRNTA-recrutement-tarifs des collectifs 2024-2025
- CR TAE : règlement – revue cahier des charges de tous les CR
- CR TAE 2024 Gavray : présence
- Examen entraîneur 2024 (le 8 juin)
- Tour des commissions
- DR3D – CR TAE 2025 – RRJ
- Création d'un TRJ
- Retour sur AG FFTA et DRAJES
- Préparation AG : élection
- Questions diverses

La séance est ouverte à 10h15

Point financier : Achats- salarié CRNTA-recrutement-tarifs des collectifs 2024-2025

1 : Achat :

C.Carrano indique qu'il serait peut-être intéressant d'acquérir pour l'ETR un véhicule type utilitaire. Une subvention peut être demandée à la région (montant maxi = 13500 € pour un utilitaire de moins de 5 ans et 100 000 kms)

Notre trésorier indique que le budget du comité ne serait pas forcément impacté à charges équivalentes, et que ce véhicule pourrait être utilisé pour le transport des jeunes du collectif régional sur les concours nationaux (TNJ), et pour les déplacements des membres de l'ETR.

Le Comité va réfléchir sur ce sujet, des propositions seront faites lors du CODIR du 8 juin.

2 : Les membres de l'ETR : Sur cette saison hivernale, les résultats obtenus avec le collectif régional sont très positifs. Sur les 16 jeunes, 13 se sont sélectionnés pour le championnat de France de Tir à 18m, et 4 ont obtenu une médaille (3 or et 1 bronze).

Le Comité a décidé (15 votes POUR et 2 abstentions) de verser une prime à chaque salarié (prime de partage de la Valeur, non soumise à impôt).

Sur le 1^{er} TNJ qui se déroulera à Sarcelles, 12 jeunes sur les 16 du collectif seront présents.

3 : Recrutement : Afin de développer l'activité du CRNTA, le comité envisage de recruter une personne sur un emploi permanent.

M.Courti propose de se rapprocher de PSL27 (profession sport et loisirs de l'Eure) qui propose de mettre ses compétences au service des associations.

JF.Giraud propose de prendre un alternant mais cela implique un engagement du CRNTA à le suivre.

Il est évoqué la possibilité d'embaucher un CQP afin de développer l'activité en milieu scolaire, centre de loisirs voire un public plus large.

Le Comité peut financer à hauteur d'un demi-poste. Le complément pour un temps plein pourrait être subventionné par de l'ANS emploi.

Le Comité va réfléchir sur ce point, qui sera à nouveau évoqué lors du CODIR du 8 juin.

4 : Tarif des collectifs 2024 2025 : Les tarifs restent inchangés. Collectif jeune 300 € et collectif adulte 400€.

Le collectif adulte demande s'il y a un geste de la part du CRNTA suite à deux annulations de stage.

Réponse : l'annulation a été faite par le Comité suite à un changement de date du championnat de France par la FFTA et n'a pas pu être reprogrammé sur une date ultérieure.

Le Comité décide de faire un geste avec un versement de 50€ à chaque adulte inscrit au collectif (16 votes POUR et 1 abstention).

Le collectif adulte demande la possibilité d'effectuer les stages sur 1 journée ou 2 journées au choix de la personne (pour certain c'est compliqué d'effectuer le stage sur un week-end complet => une organisation familiale ou simplement physiquement c'est difficile).

Proposition : Le Comité envisage de modifier les modalités du collectif adulte, en proposant deux formules pour les stagiaires (week-end complet ou une seule journée par stage). Cette formule est à l'étude pour une application pour la saison 2025-2026.

Le calendrier de l'ETR est établi avec 9 week-end et 2 suivis (1 régional et 1 Championnat de France).

CR TAE : règlement – revue cahier des charges de tous les CR

Le CR TAE – H.Chrétien rappelle qu'une modification du règlement du double mixte a été effectuée afin de favoriser la constitution d'équipes de club.

Suite aux modifications dans les règlements sportifs, le cahier des charges doit être revu :

- Intégration de nouvelles catégories comme les jeunes poulies U13-U15 en TAE distance nationale.
- Suppression de la catégorie débutant.

A noter que sur le CR TAE 2024 à Gavray un système de feuilles de marque électroniques sera utilisé.

Le CR Salle : le cahier des charges sera revu en septembre.

Les règlements des CR parcours doivent aussi être modifié avec un changement sur le mode d'inscription.

Examen entraîneur 2024

L'examen se déroulera le 8 juin 2024 au CSN d'Houlgate pour 8 candidats entraîneurs et passage de 2 passerelles. Ce qui nécessite la présence de 3 jurys.

Les personnes suivantes seront membres des jurys : AS Lecomte / M Lebouteiller / JM Bavent / JF Giraud / G Legoupil

Tour des commissions :

Commission Parcours

La nouvelle version du règlement de la DR 3D est présentée aux membres du CODIR et adopté à l'unanimité. Le règlement sera disponible sur le site du CRNTA.

La prochaine saison, la DR nature sera impactée par des modifications.

Les formations parcours n'ont pas rencontré beaucoup de succès. Sur les 6 initialement prévues, 4 ont été annulées (2 placées trop tôt dans la saison et 2 par manque d'inscrits).

Il sera vu avec T.Mary si une ou deux formations pourront se faire le dimanche et si le contenu pourrait être axé sur le côté technique mais sur le terrain.

Commission Communication

Le site internet va relayer les actions de la FFTA (Partage tes flèches ...)

T.Boisgontier : Concernant l'utilisation de Trapta lors des championnats régionaux et la diffusion des résultats en ligne :

Actuellement pour accéder aux résultats sur internet il faut aller sur un site autre que celui du CRNTA (on utilise actuellement le site du CD14 ou du CD50).

Est-ce que le Comité serait d'accord pour l'installation d'un module sur le site du CRNTA afin de pouvoir publier les résultats directement sur celui-ci ?

Ce module permettrait de créer autant de compte de publication que l'on souhaite.

Le Comité donne son approbation avec création d'un compte par Comité Départemental, afin que chaque comité départemental disposant du système Trapta puisse publier sur le site du CRNTA.

Commission jeunes / formations

Le RRJ du samedi 4 mai : A ce jour 59 jeunes sont inscrits et pour le RRA : 14 adultes. 8 encadrants seront aussi présents.

Cette année nous innoverons avec un mini TAE (6 volées de 6 flèches) avec passage de grades.

Formations : toutes les formations sont disponibles sur l'extranet et le site de la FFTA.

Une nouvelle formation voit le jour : Module complémentaire Para – Tir à l'Arc. Ce module complémentaire a pour objectif de permettre aux entraîneurs ou encadrants fédéraux d'acquérir des compétences spécifiques au PARA – TIR A L'ARC qui ne sont pas abordées en formation initiale. Cette formation sera dispensée en 2024 par un intervenant extérieur au CRNTA. Elle se déroulera les 21 et 22 décembre 2024 au CSN d'Houlgate.

Commission Arbitre

Un bilan sur le nombre de candidats arbitre : 37 candidats inscrits et 23 se sont présentés à l'examen du 06/04/2024.

Il y a toujours un souci d'approvisionnement des tenues d'arbitres.

L'inscription à la formation pour devenir arbitre va se faire de façon dématérialisée sur le site du CRNTA.

Sur décision du Comité, toute candidature sera soumise à approbation de la commission régionale des arbitres.

Formation continue des arbitres : La session de rattrapage qui a actuellement lieu en novembre le matin de l'examen d'arbitre n'est pas équitable par rapport à celle qui a lieu en octobre (1 journée complète).

Proposition : Faire une session de rattrapage le samedi de l'examen d'arbitre de novembre sur la journée complète.

Approbation à l'unanimité du Comité.

Arbitrage en dehors de sa région ou de son département : l'arbitre doit obtenir l'accord du PCRA, puis avertir son PCDA.

Commission sportive

Les inscriptions pour les DRE sont finalisées : 22 équipes au total réparties de la façon suivante :

- Classique : 4 équipes femmes et 10 équipes hommes
- Poulies : 2 équipes femmes et 6 équipes hommes

Pour un tir sur un rythme ABC, il est nécessaire pour les clubs organisateurs d'avoir un terrain susceptible de pouvoir accueillir 32 cibles. Certains clubs n'ont pas le terrain adéquat.

Le Comité décide que les tirs de qualification se feront sur un rythme AB/CD sur les 3 manches afin que les 3 manches se déroulent dans les mêmes conditions.

Les clubs organisateurs seront avertis de cette modification qui sera à notifier sur l'invitation.

Championnat régional TAE 2025 : Le championnat ne pourra pas se faire au CSN d'Houlgate (les travaux ne seront pas terminés). Le CR TAE devra être organisé par un club si possible au centre de la Normandie ou en haute Normandie avec la possibilité d'accueillir 48 à 50 cibles. Une information sera faite auprès des clubs.

Championnat régional salle 2025 : Carpiquet pose sa candidature pour le championnat régional jeunes. La salle devra pouvoir accueillir un minimum de 27 cibles et environ 108 archers.

T.Boisgontier indique que le règlement doit être modifié pour revoir le minima de cibles en salle à 27 et non 28.

Une action spécifique pour les jeunes est proposée. Un TRJ : tournoi régional jeunes qui pourrait voir le jour en 2025. L'idée serait d'organiser un TAE sur une journée comprenant un tir de qualification et des séries de duels. Duels éventuellement en alternés.

La difficulté va être de trouver une date sur la saison extérieure qui est déjà bien chargée.

Les commissions jeune et sportive feront une proposition au CODIR du 08/06/2024.

Commission label

Cinq nouveaux clubs normands ont reçu leur labellisation.

Retour sur l'AG FFTA 2024 et DRAJES

Le CRNTA avait effectué un sondage auprès des clubs normands afin de connaître leur position sur l'augmentation de la licence (pour rappel la FFTA souhaitait augmenter la part fédérale de la licence de 4€ pour les adultes et de 3€ pour les jeunes). 50 clubs sur 96 ont répondu au sondage. 20% étaient pour l'augmentation et 80% contre.

Le nombre de délégués normands du Comité Régional étant de 5 => 4 ont voté contre et 1 a voté pour l'augmentation.

Le résultat du vote à l'AG de la FFTA a été de 63% pour l'augmentation.

DRAJES : Dispositif 2 heures de sport en milieu scolaire en dehors du temps scolaire. Au niveau Normandie, 80 collèges sont intéressés par ce dispositif. L'encadrant peut être un entraîneur fédéral ou un CQP. Le CRNTA va s'inscrire sur la plateforme.

Préparation de l'AG 2024 électorale :

Le système de vote sera électronique. T.Boisgontier nous présente plusieurs systèmes possibles avec ou sans tarif.

Un système est retenu. Son coût est de 240€ par organisation (sans limite de votes ni de nombre de votants).

Le Comité donne son accord pour l'utilisation de ce système.

Questions diverses

T.Boisgontier : Les résultats de l'examen entraîneur ne sont visibles par le candidat que sur le site de la FFTA. Pourquoi il n'y a pas de communication du CRNTA sur l'obtention ou non de l'examen.

Réponse : L'obtention de l'examen doit être validé par G.Duborper à la FFTA. Or celui-ci ne communique pas au CRNTA la date de validation. Donc il est difficile pour le CRNTA de communiquer.

C.Carrano : Un petit rappel sur les règlements par virement bancaire. Il faut bien préciser l'objet du virement.

G.Masson : Renouvellement des récompenses DR nature – 3D – Campagne. Est-ce que l'on reste sur le trophée en bois laserifié ?

Réponse : Oui et prévoir 1 trophée pour les trois premiers de chaque discipline.

H.Chrétien : Prévoir de réapprovisionner en trophée pour les DRE classiques et poulies.

Réponse : H.Boisgontier fait refaire le même type de récompense que l'année passée. Ils seront remis sur la dernière manche organisée à Cherbourg par l'ASAM.

Plus de question. La séance est levée à 16h45

De tout ce qui est dessus le présent procès-verbal a été dressé par la secrétaire générale.

Patricia Bureau



Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc
Maison polyvalente du grand 10-18, Quartier du grand parc
14200 Hérouville-Saint-Clair
secretariat@tiralarc-normandie.fr
www.tiralarc-normandie.fr

